

## Budget de fonctionnement 2012 et Programme triennal des immobilisations 2012-2013-2014 Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles



**Chantal Rouleau**  
Mairesse de l'arrondissement

Voici les faits saillants du budget des dépenses et des revenus pour l'année 2012 et des immobilisations pour les années 2012 à 2014 de l'arrondissement.

Le conseil d'arrondissement priorisera l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, l'accessibilité aux berges, de même que, le développement durable et économique de l'arrondissement. Il poursuivra ainsi, la mise en valeur des espaces verts, l'amélioration de la propreté des lieux publics, la lutte aux îlots de chaleur de même que les initiatives permettant le développement économique, ceci en tenant compte, du cadre budgétaire alloué par la ville centre et des hausses de coûts anticipées pour cette année.

En 2012, le budget des dépenses de l'arrondissement s'élève à 59 599 500 \$ et celui des revenus non fiscaux s'élève à 2 265 700 \$. L'effectif total employé par l'arrondissement est de 388,6 années-personnes.

Tout d'abord, mentionnons que l'administration municipale procédera, en 2012, à la centralisation des activités relatives à la dotation des employés et aux services informatiques, ce qui représente une ponction budgétaire de 586 800 \$.

De plus, l'administration municipale de la Ville de Montréal a considérablement réduit les transferts budgétaires faits aux arrondissements. En effet, seuls 278 200 \$ sont accordés pour le fonds développement alors que les indexations des dépenses courantes que l'arrondissement doit assumer en 2012 se chiffrent à plus de 1 million de dollars. Ces indexations de coûts concernent la rémunération des employés, l'entretien, la location d'immeubles, l'énergie, la sécurité des bâtiments de même que les frais d'exploitation reliés au marquage et à la signalisation.

De plus, l'arrondissement doit tenir compte des augmentations de coûts des contrats de déneigement, de déblaiement, du transport de la neige,

de la collecte sélective de même que de la hausse du carburant. Afin d'y faire face, le conseil d'arrondissement affectera une fois de plus les surplus de gestion pour un montant de 311 900 \$. Dans un même ordre d'idées, l'arrondissement réduira ses effectifs et rationalisera ses dépenses.

Ainsi, diverses mesures ont été prises, par exemple la réduction des heures d'ouverture de certaines installations, notamment le Vieux-Moulin, la maison du Bon temps et la maison Beaudry. Ces réductions, temporaires, affecteront surtout le service de fins de semaine pour la prochaine année.

Dans ce contexte de rationalisation budgétaire, soulignons l'apport que le conseil d'arrondissement accorde aux organismes partenaires en majorant le budget des contributions de 4 %. Il s'agit d'une première augmentation depuis plusieurs années pour ces organismes.

### **Programme triennal des immobilisations (PTI) pour les années 2012 à 2014**

Le montant total du PTI 2012 à 2014 s'élève à 29 063 000 \$ dont 9 005 000 \$ sont prévus pour 2012.

Cette année, dans le but de poursuivre le développement soutenu de l'arrondissement, une part importante du budget de 2012, soit près de 40 %, est consacrée aux infrastructures notamment, à la réfection routière, au réaménagement de rues et à la revitalisation du Vieux Pointe-aux-Trembles. Notons à ce sujet, notre volonté d'aménager une place publique permettant en 2013 d'offrir aux citoyens des services de diffusion et d'animation tout en mettant l'accent sur la richesse patrimoniale des lieux.

Un budget de 100 000 \$ est également dédié spécifiquement aux mesures d'apaisement de la circulation.

Le projet de la construction de la maison du citoyen de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles se voit allouer près de 35 % du budget d'investissement;

l'objectif du conseil d'arrondissement en est l'ouverture en 2013.

L'amélioration et la réfection des installations sportives de même que le réaménagement des parcs et terrains de jeux de l'arrondissement demeurent une priorité pour le conseil d'arrondissement. En effet, plus de 23 % du budget de 2012 y est consacré.

Ainsi, des investissements majeurs seront effectués à la piscine du parc Alexis-Carrel, pour la mise aux normes, la rénovation, le réaménagement du bassin, de la salle mécanique et du système de filtration, de même que la modification du pavillon des baigneurs. Ce projet fait l'objet d'une demande de subventions qui a été transmise au ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives.

Également, des sommes seront consacrées au réaménagement des parcs et aires de jeux Marie-Cardinal et Ernest-Rochelleau de même qu'aux installations situées aux parcs St-Marcel, du Colombier, François-la-Bernade, Pierre-Payet et Roy/40<sup>e</sup> Avenue.

De plus, nous verrons à réaménager les terrains de bocce au parc Dollard-Morin et à installer une clôture au terrain de pétanque du parc St-Jean-Baptiste.

Le conseil priorise également la marina Beaudoin et alloue un budget pour établir le concept d'aménagement.

Le renouvellement de la flotte de véhicules de l'arrondissement bénéficie d'apports financiers, soit près de 2 % du budget.

Enfin, le conseil d'arrondissement a décidé de ne pas imposer de taxes locales sur les services, contrairement à d'autres arrondissements montréalais, contraints d'aller chercher des revenus supplémentaires pour maintenir la qualité des services aux citoyens.